

Moby à l'école

L'ÉCOMOBILITÉ
SCOLAIRE



Moby à l'école

Notre société

Eco CO2 en quelques mots

Créée en 2009, Eco CO2 est une éco-entreprise innovante, du secteur de l'économie sociale et solidaire, qui conçoit et met en œuvre des actions destinées à **accélérer la transition écologique par l'évolution des comportements.**



Nos missions

- ✓ Eco CO2 s'engage dans la **sensibilisation des citoyens et des organisations** afin de les inciter à **réduire durablement leur impact environnemental.**
- ✓ Elle les **accompagne** et leur donne les moyens et outils pour **comprendre** les conséquences de leurs actions, des **conseils** pour en diminuer l'impact et des **outils** de mesure pour évaluer les progrès réalisés.
- ✓ Elle contribue ainsi, à son niveau, à l'atteinte des objectifs sociétaux en matière de **transition écologique.**

Moby à l'école

Le programme MOBY

En quelques mots

Le programme MOBY vise à :

- **mettre en place un PDES** (Plan de Déplacement Etablissement Scolaire) dans les écoles accompagnées
- **sensibiliser les élèves d'écoles élémentaires et l'ensemble des acteurs de l'école**, à la nécessité de se déplacer en limitant les émissions de gaz à effet de serre

MOBY est lauréat de l'appel à projets sur les programmes éligibles aux Certificats d'Economies d'Energie (CEE), lancé en 2018 par le Ministère de la Transition écologique et solidaire :

- MOBY est **en grande partie financé par les énergéticiens**
- **Une convention-cadre avec l'Etat** définit les modalités de mise en place et de fonctionnement du programme pour la période 2019-2021
- Il doit être déployé sur **tout le territoire national**



Le plan de déplacement d'établissement scolaire (PDES)

Sur quoi porte le PDES ?

Le PDES porte sur **l'ensemble des déplacements de l'établissement scolaire** :

- déplacements des élèves et leurs parents,
- déplacements des enseignants et du personnel de l'école,
- déplacements occasionnels (sorties de classes par exemple),
- livraisons

Les différentes étapes du PDES

- Constitution du partenariat
- Événement de lancement et constitution d'un « comité MOBY »
- Diagnostic
- Plan d'actions : élaboration, lancement et suivi des actions
- Ateliers de sensibilisation pour les élèves en classe
- Mesure et suivi d'indicateurs
- Bilan

Le lancement du PDES

Un lancement en plusieurs étapes

Les différents étapes de lancement visent à faire connaître la démarche et mettre en place la concertation :

- **Réunion de lancement avec les acteurs concernés** : commune et/ou EPCI, le ou les établissements scolaires, les parents d'élèves, le périscolaire...
- **Evénement de lancement** à l'échelle de l'établissement scolaire
- **Mise en place du comité MOBY**, constitué de volontaires (parents, enseignants, élèves, personnel de l'école...) pour porter le PDES dans l'établissement scolaire

L'apport de Moby

- L'animation (réunion, événement de lancement) par le chargé de mission référent
- L'aide à la mise en place du comité MOBY
- Des fiches méthodologiques détaillées



Le diagnostic

Le diagnostic initial

Le diagnostic consiste en :

- **une enquête sur les déplacements de l'école** : déplacements organisés par l'école, trajets domicile – école (enfants, enseignants, personnels)
- un relevé initial des **indicateurs de suivi** : **bilan des émissions de CO2** résultantes, environnement sonore, comportement et santé

Les points importants :

- Le diagnostic est réalisé par le comité MOBY.
- Le diagnostic permet d'identifier les obstacles au report modal : insécurité réelle ou ressentie, accessibilité limitée pour les modes actifs. comparativement à celle accordée à la voiture...
- Il fait appel à des analyses de données et à une démarche de terrain.

L'apport de Moby

- Un accompagnement par le chargé de mission référent
- Des fiches méthodologiques détaillées
- Une expertise pour l'enquête de déplacements
- Une expertise dans le suivi des indicateurs

Le plan d'actions

Choix et mises en place des actions

- A partir du diagnostic et à l'aide des fiches « ACTIONS » proposées par le programme, le comité MOBY choisit les actions adaptées à l'établissement : pédibus, challenge vélo, modifications des stationnements...
- Le plan d'actions est évalué de façon continue, et les actions éventuellement aménagées
- A la fin de l'année scolaire, un bilan est réalisé : résultats obtenus, actions à poursuivre, pérennisation...

L'apport de Moby

- Un accompagnement par le chargé de mission référent
- Des fiches « ACTIONS » qui décrivent de façon détaillée et donnent les outils pratiques pour la mise en place d'actions d'écomobilité



Les ateliers de sensibilisation en classe

- Il est proposé d'animer un atelier dans chaque classe de l'école pendant l'année scolaire (possibilité de cibler les ateliers pour certaines classes)
- Les contenus pédagogiques sont réalisés par Eco CO2 et adaptés à différentes classes d'âge.
- Les ateliers abordent, de façon ludique, l'écomobilité. Leur durée est de 1h30 à 2h.
- L'animation dans la classe est assurée par un **animateur formé par Eco CO2** :
 - Eco CO2 dispose de 7 animateurs, en régions Ile de France, Nouvelle Aquitaine, Occitanie et PACA
 - Dans les autres régions, Eco CO2 s'appuie sur des associations partenaires



Le suivi d'indicateurs

Le suivi des indicateurs

Des indicateurs de suivi, pour mesurer l'impact du PDES, sont mis en place :

- **quantitatifs : le bilan des émissions de CO2** liées aux déplacements de l'établissement scolaire
- **qualitatifs : le comportements des enfants et la perception de l'environnement sonore**, via un questionnaire à différents moments de l'année scolaire

Sont également recherchées **quelques écoles pilotes pour l'année scolaire 2019 – 2020 pour des tests de mesure et de suivi de la qualité de l'air.**

L'apport de Moby

- L'expertise d'Eco CO2 en évaluation des émissions de CO2 du transport et psychologie sociale
- La réalisation du suivi des indicateurs :
fourniture des questionnaire, restitutions

Moby à l'école

Budget

Budget estimatif

Le coût global du déploiement du programme dépend du nombre d'écoles engagées sur le territoire, de la taille des écoles et du nombre de classes pour lesquelles sont prévus des ateliers de sensibilisation.

La durée de l'engagement est de **2 années scolaires**.

Le financement est pour l'essentiel assuré par les énergéticiens dans le cadre des Certificats d'Economies d'Energie, à hauteur de 70 % du coût total. La Collectivité locale paie le complément.

Montant pour les collectivités

- **Pour les petites et moyennes écoles (jusqu'à 12 classes), le reste à charge pour la collectivité est de l'ordre de 5 000 € la première année et 3 000 € la deuxième année**
- **Pour des grosses écoles (plus de 20 classes), le reste à charge pour la collectivité est de 6 000 à 6 500 € la première année et 4 000 à 5 000€ la deuxième année**

Exemple de budget

- PDES dans 3 écoles
- Ateliers de sensibilisation dans 15 classes

	Année 1	Année 2	TOTAL	
Coût total	54 288 €	28 808 €	83 096 €	
	18 096 €	9 603 €	13 849 €	/ école / an
Reste à charge collectivité hors CEE	12 528 €	6 648 €	19 176 €	
	4 176 €	2 216 €	3 196 €	/ école / an
Pris en charge par l'obligé max	41 760 €	22 160 €	63 920 €	
	13 920 €	7 387 €	10 653 €	/ école / an

Moby à l'école

Quelques précisions

Répartition des tâches, qui fait quoi ?

La collectivité : la maîtrise d'ouvrage

- Recrutement des écoles participantes : lien avec les directeurs des écoles, les personnels des écoles, les associations de parents d'élèves...
- Relais auprès des acteurs locaux concernés
- Engagement et acteur du programme : aide à la mise en place du plan d'actions
- Communication auprès des administrés

Chargés de mission MOBY : animation du programme

- Lancement du PDES : organisation de la réunion de concertation initiale, de l'événement de lancement, mise en place du comité MOBY
- Accompagnement du comité MOBY pour le diagnostic, le plan d'actions
- Animation des ateliers en classe

Eco CO2 : la maîtrise d'œuvre

- Elaboration des outils méthodologiques et contenus pédagogiques
- Coordination et formation des partenaires locaux
- Suivi de la bonne réalisation du programme
- Suivi des indicateurs
- Gestion du financement

Comité MOBY : porteur du PDES

- Réalisation du diagnostic, du plan d'actions
- Animation et participation aux actions d'écomobilité

MEMO : LES ETAPES DE MISE EN PLACE

Etape 1

- Recrutement des écoles élémentaires
- Signature des conventions (collectivités et partenaires)
- Formation des partenaires

Etape 2

- Mise en place du PDES
- Animation des ateliers dans les classes

Etape 3

- Bilan
- Validation des objectifs pour la prochaine rentrée scolaire suivante

JURIDIQUE

Du point de vue des marchés publics, il s'agit d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence.

En effet, Eco CO2 est l'unique opérateur susceptible de répondre (protection de droits d'exclusivité en raison de la labélisation du programme par le Ministère). Également, bénéfice de réservation en tant que service social et spécifique fourni par une entreprise du secteur de l'ESS.

Au-delà du seuil de 25 000€ HT, la contractualisation par écrit est nécessaire (de forme libre).

Moby à l'école

Nous contacter

contact@moby-a-lecole.com

Tel : +33 (0)9 72 59 04 78